CADRIN
MAYER
AVOCATS

"Sous toutes réserves"

Par messager et par courriel

Rosemère, le 10 mai 2010

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **Demande de renseignements no 2 de l'Union des municipalités du Québec**
R-3724-2010 Phase 3
N/dossier : **40 117-073**

Chère consoeur,

Veuillez trouver sous le Budget de participation de l'Union des municipalités du Québec dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb
p.j.
c.c. : Me Louise Tremblay (par courriel)

123, boul. Labelle, bureau 101
Rosemère (Québec) J7A 2G9
Tél. : 450.420-2929
Fax. : 450.420-2190

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DE l'UMQ

1. Référence :

GI-13, document 1, page 3 de 3, ajustement 7.

Préambule :

«Ajustement relatif à une sur-évaluation de dépense en fin d'exercice et dont le réel est connu après la fin d'année. »

Demande :

1.1 Veuillez, expliquer le plus complètement possible, la nature de l'ajustement de 74 000 $; plus spécifiquement : de quelle dépense s'agit-il? Comment le montant est-il établi en fin d'exercice?

2. Référence :

GI-17, document 2, page 1de 2.

Préambule :

«Coût en capital pondéré avant impôt	*8.82 %*
Taux de taxe sur le capital provincial	*0.24% »*
	9.06%

Demande :

2.1 À quelle étape dans le calcul de l'excédent de rendement résultant du report de la date d'implantation du projet CIS fait-on intervenir le Taux de taxe sur le capital provincial?

3. Référence :

GI-17, document 2, page 1de 2, note 5.

Préambule:

«Coût annuel réel 2009 pour l'exploitation et l'entretien du système de facturation incluant les charges d'exploitation associées aux services de facturation 799 154, moins coût présentement encouru par Gazifère, 750 000 $»

Demandes :

3.1 Veuillez présenter les différents postes de dépenses qui composent le montant de 799 154 $ au titre de coût annuel réel 2009 pour l'exploitation et l'entretien du système de facturation incluant les charges d'exploitation associées aux services de facturation.

3.2 Veuillez, en parallèle, présenter les postes de dépenses qui composent le montant de 750 000 $ au titre du coût présentement encouru par Gazifère.